

Température et ventilation dans la nouvelle salle Gym des Perrerets

Interpellation de M. Yvan Gremion – Plateforme PS – Les Vert-e-s

Monsieur le Président,

La nouvelle salle de gym des Perrerets est en utilisation depuis bientôt 2 ans. Les élèves et les différentes associations l'utilisent maintenant régulièrement depuis 2021.

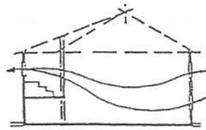
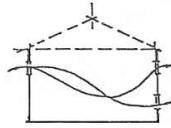
Depuis cette ouverture, chaque printemps, été et maintenant automne avec les températures qui augmentent, les conditions d'utilisation de cette nouvelle salle de gym permettent très difficilement la pratique de différents sports (Basket, Badminton, foot en salle) prévu. De fait on peut observer des températures trop hautes dans cette salle ou aucune aération ne peut être faite. Il fait ainsi plus frais dans la vieille salle qui se trouve cependant plus près de la piscine.

Condition prise à 22 Heures en septembre :



Selon mes recherches, il me semble que cette salle devait répondre à la norme VD 3 et différentes solutions devraient permettre son aération.

Dans les salles simples, une ventilation transversale offrant une section d'aération équivalente à 6 % au moins de la surface au sol est préconisée.



Variante

Une bonne solution consiste à prévoir :

- . bas façade vitrée principale 2 %
- . haut façade vitrée principale 2 %
- . façade opposée 2 %

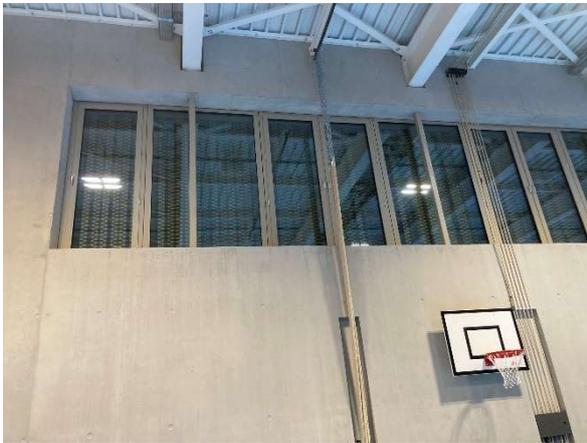
Dans les salles de plus de 20 m de portée ainsi que dans les salles doubles ou triples, il n'est pas toujours possible de se contenter d'une ventilation naturelle; il convient alors de prévoir une ventilation artificielle d'appoint. Dans ce cas, les fenêtres seront pourvues de systèmes interrompant la ventilation mécanique dès leur ouverture.

Il faut compter avec un apport d'air frais horaire de 30 m³ par personne, plus conséquent dans les salles polyvalentes.

Les différents types de chauffage possibles sont tributaires de l'adoption ou non d'une installation de ventilation mécanique qui peut jouer le rôle de chauffage d'appoint. C'est en fonction de ce choix primordial qu'on examinera les caractéristiques d'un chauffage par le sol, par convecteurs ou par panneaux rayonnants au plafond, voire d'une mixité de ces systèmes en fonction des conditions climatiques locales ou selon les affectations particulières de la salle de gymnastique.

https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/vie_privée/sports_loisirs/fichiers_pdf/equipement/Directives_et_recommandations_pour_l_am%C3%A9nagement_d_installations_sportives_f%C3%A9vrier_2012.pdf

Actuellement la salle ne peut pas être ventilée naturellement et des bouches d'aération semblent ne pas fonctionner depuis leur installation. Il y a bien des fenêtres /portes installées mais l'accès à leurs poignées est impossible (Hauteur ~4-5 m). On peut même se poser la question pourquoi des poignées ont été mises ainsi vu leur accès.



Ces conditions ont été reportées à l'administration via différents canaux depuis plus d'un an (ULSG, rencontres informelles etc) mais rien ne semble avoir changé dans la salle.

Pour ces raisons le soussigné souhaiterait obtenir de la municipalité :

1. Une communication écrite claire à toutes les associations utilisant ces installations sur les problèmes rencontrés pour cette aération et le plan pour les résoudre.
2. Dans le cas où le calendrier de ce plan nous emmènerait plus loin que le printemps 2024 d'envisager sérieusement une solution transitoire (Ouverture des portes fenêtres existantes)

Gland le 10 décembre 2023

Yvan Gremion, Conseiller Communal PS Les Verts